COMMUNE DE JUSSAC

Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20260626-D2026-6-3-DE
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

délibération : D2026-6-3

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 16

Objet : Subventions aux associations (2026)

SEANCE DU VENDREDI 26 JUIN 2026

L' an deux mille vingt six, le vendredi 26 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur ARNAL André, Le Maire.

Date de convocation du : 22 Juin 2026

Présents : Monsieur PARRO Jean-François, Monsieur MARRE Francis, Madame GLADINE-ROUCHY Laure, Monsieur LESMARIE Bruno, Madame LAROUSSE Valérie, Madame MAISONOBE Aurélie, Monsieur BITAUD Yoann, Madame AMBLARD Catherine, Madame CHASTILLON Mireille, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame DELHOSTAL Anne, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel

Pouvoirs :
Monsieur GIBERT Benoît a donné pouvoir à Madame GLADINE-ROUCHY Laure
Monsieur ALRIVIE Yohann a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne
Monsieur LESCURE Benjamin a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Madame FOUSSAT Françoise a donné pouvoir à Madame GANE Cécile
Monsieur RODIER Jean-François a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GIBERT Benoît, Monsieur ALRIVIE Yohann, Monsieur LESCURE Benjamin, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur RODIER Jean-François

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie MAISONOBE

Suite aux travaux de la Commission "Animation/culture/vie associative" réunie le 17 juin 2026, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions aux associations **pour l'année 2026 selon la répartition ci-dessous :**

ASSOCIATIONS COMMUNALES	Proposition	Proposition exceptionnelle	Réserve	Observations
OCCE Ecole	3 300€			
APE	2 300€			
Authre Danse	300€			
Amicale Classe 69	0€			
Amicale des Retraités	300€			
Anciens Combattants AFN	450€			
CAJ	1 900€	1 000€		Pour les 30 ans
CJRPJ	1 000€			
Comice Agricole			400€	Pas de Comice en 2025
ACCA Diane Jussacoise	350€			
Camion RC15	200€			
Cantal Ecoute Cancer	150€			
Familles Rurales	300€	100€		Spectacle de clown
Gymnastique volontaire	500€			
Jussac Jump - Ferme équestre		500€		Voté en CM du 27 mars 2026
Jussac Padel Tennis Club	1 000€			
Le lapin en scène	150€			
Retraite sportive Vallée de l'Authre	300€			
Scorpion Défense Club	150€			
Ancien U.S.J	0€			
Line Danse and Co	150€			
Comité des fêtes	2 000€			
Pétanque Jussacoise	300€			
Talents aiguilles	250€			
Team Lavigne	0€			
Retraite heureuse au pré				
SOUS TOTAL	**15 350€**	**1 600€**	**400€**	

Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20260626-D2026-6-3-DE
Date de télétransmission : 30/06/2026
Date de réception préfecture : 30/06/2026

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES	Proposition	Proposition exceptionnelle	Réserve	Observations
Donneurs de sang bénévoles	300€			
Amicale des Prés Verts	200€			
RC St Cernin	0€			
Handball NRJSC	300€			
Ping du Pays de Naucelles	0€			
Vergers de la Vallée de l'Authre	250€			
USVA section séniors	2 000€	1 000€		Montée en régionale 3
USVA section école de foot	800€			
SOUS TOTAL	**3 850€**	**1 000€**		

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Proposition	Proposition exceptionnelle	Réserve	Observations
ADMR St Cernin	200€			
AMF THELETHON	0€			
Foyer Socio-éducatif Collège Henri Mondor St Cernin	150€			
Association Sportive Collège Henri Mondor St Cernin	150€			
Fond de solidarité pour le logement (FSL Cantal)	500€			
GVA Aurillac Salers		100€		Voté en CM du 27 mars 2026
Prévention routière	0€			
Protection Civile	0€			
Restos du Cœur Antenne d'Aurillac	0€			
Épicerie sociale ABC	0€			
ASED Cantal			150€	
Secours Catholique	200€			
SPA Antenne Aurillac	150€			
Union Des Sociétés de Musique du Cantal - UDSMC	0€			
Tour du Cantal Pédestre	0€			
Ligue contre le Cancer du Cantal	0€			
SOUS TOTAL	**1 350€**	**100€**	**150€**	

PROPOSITION (€)	PROPOSITION EXCEPTIONNELLE (€)	RESERVE EN EUROS (€)	TOTAL GENERAL
20 550€	**2 700€**	**550€**	**23 800€**

Il est précisé que les subventions votées seront mises en paiement à leurs bénéficiaires après fourniture des documents comptables et de gestion demandés.

Monsieur le Maire rappelle que les membres du conseil municipal par ailleurs membres bénévoles dirigeants d'associations concernées ne sont pas appelés à voter ni à débattre , sont concernés :
MR ARNAL (Pétanque Jussacoise), MR LESMARIE (USVA), MME MAISONOBE (Authre Danse).

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le tableau des subventions aux associations ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2026 de la Commune au chapitre 65.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

MAIRIE DE JUSSAC (Cantal)

La secrétaire de séance,
Aurélie MAISONOBE

Pour extrait conforme,
Le Maire,
André ARNAL